

Initiative populaire fédérale „pour un revenu assuré en cas de maladie (Initiative in- dennité journalière)“

Expiration du délai

La Chancellerie fédérale fait savoir que l'initiative populaire fédérale „pour un revenu assuré en cas de maladie (Initiative indemnité journalière)“, publiée dans la Feuille fédérale du 16 juin 1998 (FF 1998 2810 à 2814), ce qui a marqué le début de la récolte des signatures, n'avait toujours pas été déposée à la Chancellerie fédérale en date du 16 décembre 1999. En vertu des articles 69, al. 4, et 71, al. 1, de la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques (RS 161.1), le délai imparti pour la récolte des signatures a donc expiré sans avoir été utilisé.

17 décembre 1999

Chancellerie fédérale

Initiative populaire fédérale "pour un revenu assuré en cas de maladie (Initiative indemnité journalière)"

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2000
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	01
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	11.01.2000
Date	
Data	
Seite	106-106
Page	
Pagina	
Ref. No	10 124 142

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.